

Interpellation

Crématoire à Nyon évitons un conflit inutile

Notre commune a été choisie par une entreprise pour installer un crématoire animalier. Bien que cette activité doive exister pour permettre à certain.e.s propriétaires de pouvoir incinérer leurs compagnons de vie de manière digne, nous avons cependant un certain doute concernant l'emplacement choisi. Comme le prouvent le nombre d'oppositions (204), une pétition qui a réuni plus de 1100 signatures et la résolution de notre conseil du mois de mai 2021

Bien que le projet respecte le droit des constructions, le fait que cette zone industrielle se trouve à moins de vingt mètres d'habitations n'est pas optimal. Nous avons pu observer lors de la conférence d'information, où la levée des oppositions a été annoncée, que les habitant.e.s ne lâcheront pas un centimètre au projet que la municipalité a présenté.

Lors d'une interview, Peter Gloor, président du Conseil d'administration de Crématoire Animalier Suisse, a annoncé qu'il était difficile de trouver des endroits pour installer son crématoire, une nécessité selon lui en suisse romande. Il voulait s'installer entre Lausanne et Genève. Il a aussi annoncé que l'hypothèse d'abandonner l'installation de son crématoire pour un endroit moins nuisible pour les citoyens n'était pas fermée.

Les riverain.e.s étaient assez remonté.e.s à la fin de la séance et ont annoncé que le combat juridique allait continuer. Pour éviter un travail fastidieux des services juridiques de notre canton et aussi une dépense des citoyen.ne.s qui devront faire des recours, nous pourrions trouver une solution bien helvétique qui réussirait à convaincre tout le monde. La commune pourrait grâce à son délégué à l'économie chercher un terrain entre Genève et Lausanne pour l'installation de ce crématoire. Trouver un terrain qui ne soit pas à côté d'habitations nous paraît plus que souhaitable.

Cela aura un prix, que la commune devra payer pour éviter une confrontation entre une partie de la population et la municipalité. Évitions une confrontation juridique qui sera longue et inutile. Si la Municipalité pouvait essayer de contacter l'entreprise concernée afin de tenter une conciliation pour trouver un autre terrain. Une compensation financière pourrait être aussi proposée à l'entreprise.

Sans revenir sur la pétition et le vote du conseil, la population semble avoir un intérêt pour s'opposer à ce projet. Essayons de trouver une solution qui contente tout le monde.

Pour résumer, nous souhaitons que la Municipalité se prononce en fonction de la résolution du conseil de mai 2021 au sujet d'une mise en œuvre des éléments soulevés plus haut :

- Entreprendre une conciliation avec l'entreprise Tierkrematorium Schweiz AG afin de trouver un emplacement de substitution pour le crématoire.
- De trouver un terrain et de l'acheter entre Genève et Lausanne afin de pouvoir installer le crématoire de Tierkrematorium Schweiz AG

Patelli Pierre Les Vert.es